

2024

COURRIER DE FIN D'ANNÉE



Technique du Bâtiment



021 805 02 02



www.labeltb.ch



contact@tbs.swiss



Vœux du Président

En cette fin d'année, j'ai beaucoup de plaisir à exprimer ma considération envers tous les participants actifs à nos réalisations qui ne comptent pas leurs efforts pour atteindre nos objectifs. Ce deuxième semestre 2024 est une période de forte activité en raison des sujets qui se sont présentés à nos associations.

La transformation des locaux de la halle ex-maçons dans un contexte d'urgence, surtout lorsqu'il s'agit de lieux destinés à la formation professionnelle initiale pour les métiers techniques du bâtiment, est effectivement un défi de taille. Vous devez naviguer entre plusieurs contraintes pour assurer que les espaces soient prêts à temps sans sacrifier la qualité ou la conformité aux normes et réglementations.

J'ai hâte de partager nos expériences et le succès de cette opération de déménagement des ateliers constructeurs en ventilation et installateurs en chauffage dans les premiers mois de l'année prochaine.

Un deuxième sujet nous a préoccupé ces dernières semaines, à savoir le changement de gestionnaire de la caisse 2ème pilier sous l'égide de la FMVB. Après une longue période sans communication particulière il s'est avéré que des actions devaient être réalisées avant la fin de l'année pour concrétiser la transmission entre le précédent et le nouveau gestionnaire. Les séances ont eu lieu pour comprendre et communiquer notamment que nos associations souhaitent ardemment que les entreprises subissent le moins possible des charges administratives supplémentaires. En ce qui concerne les cours solaires photovoltaïques, nous avons appris très récemment que nous serions soutenus financièrement par l'OFEN pour les formations 2024-2025 que nous organisons.

Le 5 décembre, une information est parue du canton par décret du 1er janvier 2025 sur l'assainissement des chauffages et chauffe-eaux électriques : il ne fallait pas une meilleure preuve que les sujets communs à nos métiers (associations AVCV et EIT.Vaud) sont de

Vœux du Président

plus en plus nombreux. Je me réjouis d'ailleurs que des associations professionnelles en lien avec la technique du bâtiment souhaitent se rapprocher de TBS. Nous aurons plaisir à vous informer dans le prochain semestre sur une nouvelle collaboration qui se profile.

Mes remerciements vont à chacun de vous, chers membres, pour la confiance que vous témoignez à vos délégués au sein des comités de vos associations professionnelles.

Je remercie particulièrement mes collègues des comités de l'AVCV et de EIT.vaud, les collaborateurs du secrétariat TBS, les formateurs pour leur engagement et leurs contributions essentielles, répondant au mieux à vos sollicitations et aux objectifs que nous avons établi.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une belle et heureuse année 2025. Veuillez recevoir tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite !


Alain Folly



Sommaire



Le mot du Directeur général	5 - 6
Nos sponsors	7
Événements 2024	8 - 9
Salaires EIT.vaud	10 - 11
Pourcentages vacances & jours fériés - EIT.vaud	12
Salaires AVCV	13
Pourcentages vacances & jours fériés - AVCV	14
Salaires indicatifs des apprenti(e)s	15
Jours fériés officiels et vacances scolaires 2025	16
Agenda 2025	17
Quelques souvenirs	18



Mot du Directeur général

Chers membres de l'AVCV,

Chers membres d'EIT.vaud,

Chers membres de la famille TB |
Technique du Bâtiment,

À l'approche de cette fin d'année, j'apprécie toujours ce moment de réflexion qui nous permet de revisiter les temps forts de l'année écoulée. L'année 2024 n'a pas été en reste : elle a été riche en défis, en rencontres inspirantes, en projets ambitieux et, parfois, en moments plus difficiles. Mais c'est aussi cela qui forge notre caractère et notre capacité à avancer ensemble.

Les objectifs fixés par le Conseil d'administration de TBS, ainsi que par les Comités de l'AVCV et d'EIT.vaud, ont continué à guider nos actions cette année. Cette vision partagée autour de la transition énergétique a, une fois de plus, démontré son importance et sa pertinence face aux enjeux qui nous entourent.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre engagement, votre confiance et votre soutien constant. L'année 2024 a vu naître de nouveaux projets, relever des défis exigeants et franchir des étapes cruciales. Grâce à la passion et au dévouement de notre équipe ainsi qu'à l'implication de nos membres, nous avons accompli de grandes choses, confirmant ainsi la solidité et la pertinence de notre mission.

Tout au long de cette année, nous avons poursuivi notre engagement à être à vos côtés, à vous écouter et à vous soutenir. L'ensemble de notre équipe a mis un point d'honneur à répondre aux besoins de nos membres, à anticiper les attentes et à contribuer au développement de nos associations. Ces efforts nous ont permis de renforcer notre esprit d'équipe et notre capacité collective à surmonter les épreuves.

Mot du Directeur général

Alors que 2024 touche à sa fin, il est temps de tourner la page avec optimisme et ambition. L'année à venir promet d'être tout aussi exigeante, mais aussi pleine de nouvelles opportunités. Continuons à encourager l'innovation, à renforcer nos collaborations et à célébrer nos succès, quels qu'ils soient.

Je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année, remplies de moments précieux en compagnie de vos proches.

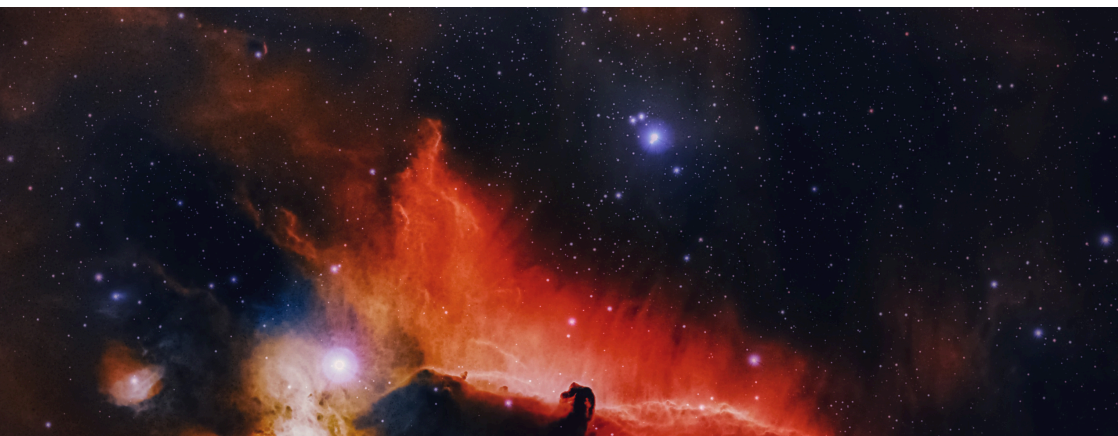
Enfin, je tiens à exprimer mes sincères remerciements. À vous, chers membres, pour votre confiance

indéfectible aux Présidents de nos associations et aux membres des Comités pour leur engagement sans faille. Et, bien sûr, à toute l'équipe qui m'entoure et qui, par son travail remarquable, donne vie à nos ambitions communes. Bravo à tous pour votre dévouement et votre excellence.

Mes meilleurs vœux pour une année 2025 prospère, inspirante et pleine de réussites !

Cordialement,

**Jacques-Olivier
Georges**



Nos sponsors !

Allianz 

INOTEC

Sicherheitstechnik (Schweiz) AG



Telle

by **Schneider** Electric

moreno

travail fixe
et temporaire
& placement d'électriciens

SAFETYFIRST



Nos évènements 2024

SALON DES MÉTIERS ET DE LA FORMATION LAUSANNE

Avec plus de 50 000 visiteurs, le Salon des Métiers 2024 a été un véritable succès, et notre stand TB a une fois de plus marqué les esprits. La présence de l'influenceur Bryan Slade, comme l'an passé, a attiré de nombreux visiteurs, renforçant notre visibilité et l'intérêt des jeunes pour nos métiers.

Les nouveautés, comme l'échappée interactive et l'atelier d'entraînement pour nos candidats aux SwissSkills, ont été particulièrement appréciées. Elles ont permis aux visiteurs de découvrir nos professions de manière ludique et immersive, tout en suscitant leur intérêt pour les métiers de la technique du bâtiment.

En conclusion, le Salon des Métiers reste un rendez-vous incontournable pour valoriser nos branches. Nous sommes déjà impatients de relever le défi de 2025 avec de nouvelles idées pour rendre notre stand encore plus attractif.



Cette année, TB a une fois de plus satisfait ses membres et son réseau en organisant plusieurs Apérinfos. Ces événements ont été l'occasion de mettre en avant les nouvelles formations, de présenter les associations partenaires et de dévoiler les dernières innovations dans nos corps de métier.

Ces rencontres ont permis à nos membres de se tenir informés des évolutions du secteur et de découvrir les opportunités professionnelles et pédagogiques offertes par notre réseau. Elles ont également favorisé les échanges et renforcé les liens au sein de notre communauté.

Les Apérinfos ont ainsi été un véritable moteur pour dynamiser notre réseau, en créant un espace de partage et d'inspiration. Nous continuerons à organiser ces événements pour répondre aux attentes de nos membres et stimuler l'innovation dans nos métiers.

Nos évènements 2024



JOM 14
NOV
2024

Cette année, la remise des diplômes s'est tenue à la Fanzone d'Ouchy, un lieu emblématique qui a accueilli plus de 1 200 personnes pour cet événement exceptionnel, marquant ainsi un nouveau record pour TB.

Au programme : la remise des diplômes et des prix, un spectacle fascinant d'un mentaliste, ainsi que la surprise de la présence de deux joueurs du LHC et de la mascotte du LS.

Cet événement a été un véritable moment de fête et de reconnaissance pour nos diplômé(e)s, et une belle occasion de célébrer leurs réussites. Nous leur adressons à nouveau toutes nos félicitations pour leur travail et leur détermination.

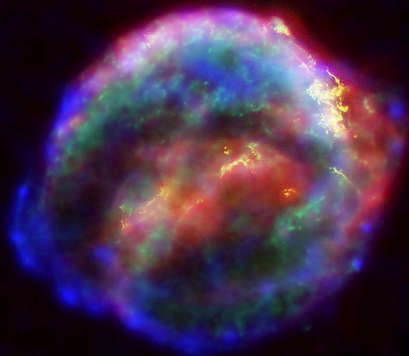
En attendant la prochaine édition, nous sommes déjà impatients de préparer la remise des CFC 2025, pour offrir à nos futurs diplômés une expérience tout aussi mémorable et festive.

Cette année, TB a accueilli 12 élèves pour une découverte des métiers de la technique du bâtiment. Le matin, ils ont exploré nos métiers et, l'après-midi, 3 d'entre eux se sont joints à l'équipe administrative, assumant le rôle de collaborateurs au sein de l'équipe Marketing.

Ces élèves ont eu l'opportunité de développer et de présenter un projet de développement de marque à toute l'équipe, mettant en pratique leurs idées et leur créativité. Cette expérience immersive leur a permis de se confronter aux réalités du travail en entreprise tout en apportant une perspective fraîche et dynamique à notre travail.

Ce projet a non seulement enrichi l'expérience des élèves, mais a également permis à notre équipe de bénéficier de nouvelles idées. Nous sommes ravis de pouvoir offrir ces opportunités d'apprentissage et de collaboration, qui renforcent les liens entre notre organisation et les jeunes talents.

Salaires EIT.vaud



Salaires minimums

Électricien de montage

Avec CFC ou étrangers au bénéfice d'une attestation d'équivalence de l'ESTI/du SEFRI (selon Annexe 5b)

24.71

4'300.00

Au 1er janvier suivant une année complète d'expérience de la branche en Suisse après la formation (selon Annexe 5b)

27.01

4'700.00

Monteur-/Installateur-électricien

Avec CFC ou étrangers au bénéfice d'une attestation d'équivalence de l'ESTI/du SEFRI (selon Annexe 5b)

25.86

4'500.00

Au 1er janvier suivant une année complète d'expérience de la branche en Suisse après la formation (selon Annexe 5b)

28.74

5'000.00

Télématicien

Avec CFC ou étrangers au bénéfice d'une attestation d'équivalence de l'ESTI/du SEFRI (selon Annexe 5b)

27.41

4'770.00

Au 1er janvier suivant une année complète d'expérience de la branche en Suisse après la formation (selon Annexe 5b)

30.46

5'300.00

Chef de chantier

Avec certificat d'examen conforme aux exigences de formation de EIT.swiss (après l'achèvement avec succès de l'examen) ou équivalence reconnue contractuellement par l'employeur (selon Annexe 5b)

32.18

5'600.00

**Selon chiffre 17 CCT 2020-2023 et Annexe 5b
Accord valable au 1er janvier 2025**

Salaires EIT.vaud

Autres collaborateurs

Collaborateurs avec titre scolaire dans la branche suisse de l'électricité ou formation spécialisée dans la branche effectuée à l'étranger (selon Annexe 5b)

Sans expérience de la branche en Suisse

Salaire Horaire
(CHF)

24.71

Salaire mensuel
(CHF)

4'300.00

Avec au moins deux ans d'expérience de la branche en Suisse

Salaire Horaire
(CHF)

26.44

Salaire mensuel
(CHF)

4'600.00

Collaborateurs sans titre professionnel de la branche de l'électricité (selon Annexe 5b)

24.14

4'200.00

25.86

4'500.00

Selon chiffre 17 CCT 2020-2023 et Annexe 5b

Contribution aux frais d'exécution et de formation

Retenue au travailleur (CHF)

21.00

21.00

Part patronale (CHF)

0.00

21.00

Selon article 11 CCT 2020-2023

La contribution n'est due qu'à partir d'une durée d'un mois complet.

La contribution ne doit pas être versée pendant l'école de recrues (seule et unique exception)

Temps de travail brut annuel selon art. 20.1 CCT

Le temps de travail annuel brut effectif (tous les jours de la semaine, y compris les jours fériés, mais sans les samedis et les dimanches) est de 2080 heures pour l'année civile 2025.

Cependant, comme l'année 2025 compte 261 jours ouvrables, cela correspond à un total de 2'088 heures de travail. Cela signifie qu'un jour de congé supplémentaire (8 heures) doit être accordé par l'employeur.

Il est important de s'assurer que ce jour de congé supplémentaire soit compensé ou payé sans le supplément habituel de 25 % avant le 31 décembre 2025. Si ce jour de congé est reporté à l'année 2026 et compensé cette même année, cela est également acceptable. Aucun temps de travail supplémentaire n'est calculé pour les jours ponts, car ils sont couverts par le temps de récupération.

Pourcentages vacances & jours fériés - EIT.vaud



EIT.vaud	Jours ouvrables	% vacances*	% fériés*	% gratification*
<i>Jusqu'à 20 ans révolus</i>	25	10.64	3.17	8.33
<i>De 21 à 35 ans révolus</i>	24	10.17	3.17	8.33
<i>De 36 à 55 ans révolus</i>	25	10.64	3.17	8.33
<i>De 55 à 65 ans révolus</i>	30	13.04	3.17	8.33

Indemnisation jours fériés

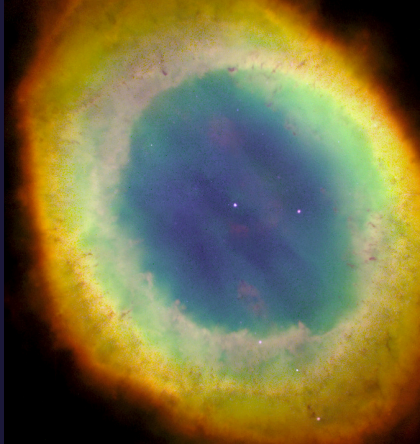
- Jours fériés ouvrables 2025 : mercredi 1er janvier, jeudi 2 janvier, vendredi 18 avril, lundi 21 avril, jeudi 29 mai, lundi 9 juin, vendredi 1er août, lundi 22 septembre, jeudi 25 décembre.
- Selon chiffre 31 CCT, les 9 jours fériés sont indemnisés au cours de l'année civile lorsqu'ils coïncident avec des jours ouvrables.
- Rappel: L'indemnité n'est pas due si le jour férié tombe sur un samedi ou un dimanche.

Modification des salaires effectifs au 1er janvier 2025

1. Les salaires effectifs en vigueur au 31.12.2024 de tous les travailleurs assujettis à la CCT qui ont été engagé avant le 01.10.2024, seront augmentés de manière générale de 1%.
2. De plus, les employeurs verseront 1 % de la masse salariale AVS de l'entreprise (date de référence : 31.12.2024) à titre d'augmentation individuelle à des travailleurs assujettis à la CCT qui ont été engagé avant le 01.10.2024.
3. Les 1% au mérite doit également être pris en compte dès le 1er janvier 2025. Cette mesure est de force obligatoire.

L'Indice suisse des prix à la consommation sur la base de décembre 2020 de 107.2 points (état septembre 2024) est considéré comme compensé.

Salaires AVCV



Salaires minimaux	Jusqu'au 31.12.2024		Depuis le 01.01.2025	
	Horaire	Mensuel (CHF)	Horaire	Mensuel (CHF)
Classe A				
Dès la 10 ^e année d'activité	35.40	6'327.75	35.40	6'327.75
Dès la 5 ^e année d'activité	33.80	6'041.75	33.80	6'041.75
Dès la 1 ^{ère} année d'activité	31.05	5'550.20	31.05	5'550.20
Classe B				
Dès la 10 ^e année d'activité	31.40	5'612.75	31.40	5'612.75
Dès la 5 ^e année d'activité	30.10	5'380.35	30.10	5'380.35
Dès la 3 ^e année d'activité	28.60	5'112.25	28.60	5'112.25
Dès la 1 ^{ère} année d'activité	27.25	4'870.95	27.25	4'870.95
Classe C				
Dès la 3 ^e année d'activité	26.70	4'772.60	26.70	4'772.60
Dès la 1 ^{ère} année d'activité	25.35	4'531.30	25.35	4'531.30
Classe D				
Dès la 1 ^{ère} année d'activité	22.85	4'084.40	22.85	4'084.40

Pourcentages vacances & jours fériés - AVCV



AVCV	Jours ouvrables	% vacances*	% fériés*	% gratification*
<i>Dès l'année de ses 21 ans révolus</i>	25	10.64	3.17	8.33
<i>Dès l'année de ses 51 ans révolus</i>	26	11.11	3.17	8.33
<i>Dès l'année de ses 52 ans révolus</i>	27	11.59	3.17	8.33
<i>Dès l'année de ses 53 ans révolus</i>	28	12.07	3.17	8.33
<i>Dès l'année de ses 54 ans révolus</i>	29	12.55	3.17	8.33
<i>Dès l'année de ses 55 ans révolus</i>	30	13.04	3.17	8.33

- Jours fériés ouvrables 2025 : mercredi 1er janvier, jeudi 2 janvier, vendredi 18 avril, lundi 21 avril, jeudi 29 mai, lundi 9 juin, vendredi 1er août, lundi 22 septembre, jeudi 25 décembre.
- Selon article 51 CCT 2018-2024, les 9 jours fériés sont indemnisés au cours de l'année civile lorsqu'ils coïncident avec des jours ouvrables.
- La veille des jours fériés, le travail prend fin au plus tard à 17h00.

D'entente entre les partenaires sociaux, il a été convenu d'une augmentation conventionnelle des salaires réels mensuels ou horaires effectifs au 1er janvier 2025 comme suit :

- a) de CHF 0.30 par heure ou CHF 53.00 par mois pour les travailleurs des classes listées à l'art. 41 al. 2 ;
- b) de CHF 0.10 par heure et par travailleur ou CHF 17.00 par mois et par travailleur, multiplié par le total des travailleurs occupés au 31.12.2024, ce montant devant être réparti entre les travailleurs concernés selon les prestations fournies (attribution au mérite).

L'employeur peut déroger aux augmentations mentionnées à let. a) et b) de cet article si le travailleur a été engagé après le 30 septembre 2024.

Salaires indicatifs des apprenti(e)s

Professions	1ère année (CHF)	2e année (CHF)	3e année (CHF)	4e année (CHF)	Statu quo	CCT
Constructeur d'installations de ventilation CFC - Montage	850.00	1'200.00	1'400.00			Oui
Constructeur d'installations de ventilation CFC - Production	850.00	1'200.00	1'400.00			Oui
Installateur en chauffage CFC	850.00	1'200.00	1'400.00	1'600.00		Oui
Projeteur en technique du bâtiment chauffage ou ventilation CFC	850.00	1'200.00	1'400.00	1'600.00		Oui
Aide en chauffage AFP	700.00	900.00				Oui
Aide en ventilation AFP	700.00	900.00				Oui
Electricien de montage CFC	650.00	800.00	1'000.00		X	Oui
Installateur-électricien CFC	650.00	800.00	1'000.00	1'400.00	X	Oui
Informaticien du bâtiment CFC - Automatisation du bâtiment	650.00	800.00	1'000.00	1'400.00	X	Oui
Informaticien du bâtiment CFC - communication et multimédia	650.00	800.00	1'000.00	1'400.00	X	Oui
Informaticien du bâtiment CFC - Planification	650.00	800.00	1'000.00	1'400.00	X	Oui

Jours fériés officiels et vacances scolaires 2025

Jours fériés

Nouvel An :

me. 1er janvier 2025 et je. 2 janvier 2025

Vendredi Saint :

ve. 18 avril 2025

Lundi de Pâques :

lu. 21 avril 2025

Jeudi de l'Ascension :

je. 29 mai 2025

Lundi de Pentecôte :

lu. 9 juin 2025

Fête nationale :

ve. 1er août 2025

Lundi du Jeûne :

lu. 22 septembre 2025

Noël :

je. 25 décembre 2025

Vacances scolaires

Vacances d'hiver :

du sa. 21 décembre 2024 au di. 5 janvier 2025

Relâches :

du sa. 15 février au di. 23 février 2025

Vacances de Pâques :

du sa. 12 avril au di. 27 avril 2025

Pont de l'Ascension :

du je. 29 mai au di. 1er juin 2025

Lundi de Pentecôte :

lu. 9 juin 2025

Vacances d'été :

du sa. 28 juin au di. 17 août 2025

Jeûne fédéral :

lu. 22 septembre 2025

Vacances d'automne :

du sa. 11 octobre au di. 26 octobre 2025

Vacances d'hiver :

du sa. 20 décembre 2025 au di. 4 janvier 2026

Agenda 2025



Comités

TBS, EIT.vaud et AVCV

EIT.vaud - Mercredi 22 janvier

AVCV - Mercredi 29 janvier

TBS SA - Jeudi 6 mars

EIT.vaud - Mercredi 19 mars

AVCV - Mercredi 26 mars

AVCV et EIT.vaud - Mercredi 7 mai

EIT.vaud et TBS SA - Mercredi 3 septembre

AVCV - Mercredi 17 septembre

TBS SA, EIT.vaud et AVCV - Mercredi 3 décembre



Assemblée

régionale EIT.vaud

Jeudi 15 mai - Communes



Assemblées générales

EIT.vaud - Mardi 27 mai

AVCV - Mercredi 4 juin

TBS - Mercredi 11 juin

EIT.vaud - Jeudi 9 octobre

EIT.swiss - Samedi 14 juin - Locarno



Assemblées des délégués

EIT.swiss

Mercredi 30 avril - Berne

Jeudi 27 novembre - Neuchâtel

Suissetec

Vendredi et samedi 20 et 21 juin - Bienne

Vendredi 21 novembre - Zürich

EIT.romandie

Vendredi 23 mai - Valais

Quelques souvenirs





Téléphone
021 805 02 02



Adresse e-mail
contact@tbs.swiss



LinkedIn
TB | Technique du Bâtiment



Site internet
www.labeltb.ch

